

République française
.....
Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....
**Commune de
CERVEN**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVEN

Envoyé en préfecture le 15/09/2025

Reçu en préfecture le 15/09/2025

Publié le 15/09/2025

ID : 074-217400530-20250909-D2025_36-DE



SEANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2025 à 19 H 30

Convocation
du 04/09/2025

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : - 13
Quorum : ---- 07
Présents : --- 09

Absents : ---- 04
Pouvoirs : ---- 02
Votants : ---- 11

VOTE

Pour : ----- 11
Contre :----- 00
Abstentions : -- 00

L'an deux mille vingt-cinq le neuf septembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVEN dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Etaient présents : CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent/ LEYDIER Serge/ MASSON Thibault / NOEL Ruta / PROFFIT Thierry /THOMAS Gil / VUARGNOZ Catherine.

Absents : CALLENDRIER Michèle / CHATEAU Baptiste / KELLER Sophie/ SANDRAL Linda

Pouvoirs : CALLENDRIER Michèle à VUARGNOZ Catherine, SANDRAL Linda à THOMAS Gil

Secrétaire de séance : Christophe CHATEL

OBJET : Convention de projet avec le Conseil Savoie Mont-Blanc et demande de subvention

Culture

Délibération N°2025-36

**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise

Le : **15 SEP. 2025**

Reçue en Préfecture

Le : **15 SEP. 2025**

Mise en ligne sur le site
de la commune

Le : **15 SEP. 2025**

Gil THOMAS, Maire

En Pays de Savoie, la mission de lecture publique transférée par l'Etat aux Bibliothèques Départementales de Prêt, est assurée par un seul service, Savoie-Biblio, placé sous l'autorité du Conseil Savoie Mont Blanc.

Savoie-Biblio propose son appui aux communes des Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie pour la création et le fonctionnement de bibliothèques sur leurs territoires. Savoie-Biblio œuvre par ailleurs au développement de la lecture et des pratiques culturelles et instruit les subventions du Conseil Savoie Mont Blanc dans le domaine de la lecture.

Toute demande de subvention auprès de Savoie-biblio nécessite la signature d'une convention de Projets décrivant les grandes lignes des sollicitations prévues par la structure pour les 3 années à venir.

Chaque demande devra ensuite faire l'objet d'un formulaire de demande détaillé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ⇒ **APPROUVE** la signature de la convention de projet avec le Conseil Savoie Mont Blanc pour une durée de 3 ans.
- ⇒ **CHARGE** le Maire de demander une subvention à hauteur de 600 € au Conseil Savoie Mont-Blanc pour l'organisation d'un festival littéraire à Cerven.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS

La secrétaire
Christophe CHATEL